Image not found or type unknown

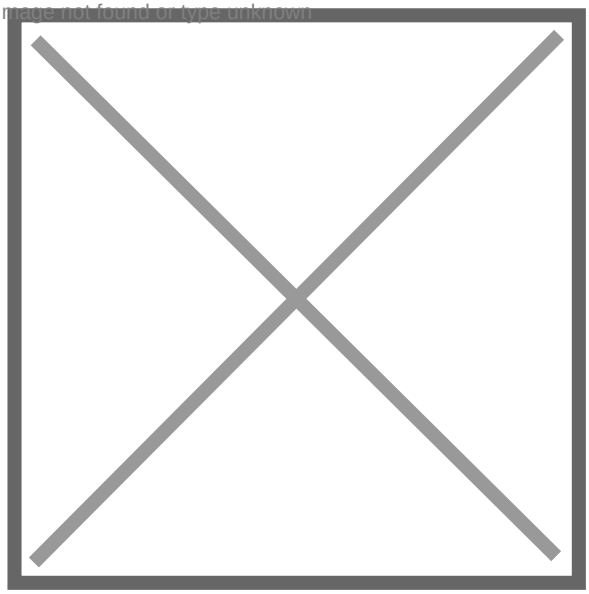

J'ai un bébé de 5 jours et je voudrais avoir la garde

Par **janouck**, le **19/04/2010** à **17:13**

Bonjour,
J'ai un bébé de 5 jours, rien ne va plus avec mon conjoint, j'habite chez lui depuis peu, et j'ai toujours mon condo et je retourne chez moi la semaine prochaine, mon conjoint voudrait que j'aie ma fille la semaine et lui les week-end, j'aimerais savoir si je suis [fluo]obligé[/fluo] de faire la garde partagé, est-ce que j'ai des droits vu que mon bébé est naissant, je ne suis pas contre les visites parentale, il peut toujours venir voir sa fille chez moi , mais j'aimerais offrir un endroit stable pour mon bébé, j'ai déjà entendue dire qu'un enfant en bas de 2 ans [fluo]doit[/fluo] rester avec sa mère, est-ce exact???
Et que le père ne peux avoir la garde a moins que je sois une mauvaise mère..., mon conjoint et sa famille sont très riche, et il me dit que tout s'achète même les avocats et que si il veut je ne verrai plus jamais ma fille.....

je suis très inquiète, j'attends une réponse avec impatience
Merci

Par **Upsilon**, le **19/04/2010** à **21:13**

Bonjour et bienvenue sur notre site.

Dans tous les cas, il ne faut pas oublier deux points primordiaux:
1° Les juges statuent sur la seule question du bien être et de la stabilité de l'enfant, sans tenir compte du portefeuille de chaque parent (ce facteur peut entrer en compte evidemment, pas

surement pas sous la forme d'un dessous de table....).

2° Les juges ont tendance à favoriser une garde au profit de la mère, mais sans pour autant priver le père de son droit parental. Cet enfant a deux parents et, à défaut de prouver que l'un d'eux est indigne de s'en occuper, il semble normal que chaque parent puisse profiter de son enfant.

Pour de plus amples informations, rapprochez vous d'un avocat (et renseignez vous sur les modalités d'attribution de l'aide juridictionnelle).

SIncères salutations.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés